

CNIL

Le président

Monsieur Yves BUEY
Chef du service des systèmes d'informations
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Bâtiment Colbert - télédéc 272
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 24 AVRIL 2007

Avis favorable

N/Réf. : AT/YPA/SV/JP/GD/AT071057

DEMANDE D'AVIS N° 874454 (1^{ère} modification)

À rappeler dans toute correspondance

À l'attention de M. Gérard-Dominique DUFOUR

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la demande d'avis modifiant les modalités de saisie et d'exploitation des données collectées lors du recensement (DSI 1816) afin de permettre au sous-traitant des opérations de traitement de conserver quelques questionnaires et produits associés (images et données) de la dernière campagne de collecte afin de pouvoir les utiliser comme supports de préparation de la suivante, d'une part, et à FINSEE de constituer le fichier d'échantillonnage qui sera utilisé pour l'enquête « Trajectoires et origines », d'autre part.

La Commission a pris bonne note des résultats du test de constitution de cet échantillon et du fait que cette enquête fera l'objet de formalités préalables spécifiques.

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'avis de la CNIL est réputé favorable.



Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Alex TURK

COPIE : M. Philippe MONIER
Division de l'environnement juridique de la statistique
^boulevard Adolphe PINARD
75675 PARIS CEDEX 14

Guy ROSIER
Vice-Président Délégué